

le roi lui-même prêtent les mains aux attentats contre les congrégations. Les dépêches annoncent que le roi Carlos est absolument gagné à la cause anticléricale, et qu'il est décidé à marcher sur les traces peu glorieuses d'un de ses prédécesseurs, Joseph Ier, l'instrument du trop célèbre Pombal. On rapporte que cette attitude de son époux est une source d'angoisses cruelles et de larmes amères pour la reine. La reine Marie-Amélie, fille du comte de Paris, est une femme d'une haute vertu, d'une piété ardente et éclairée, d'une charité sans bornes. Elle gémit sur les malheurs qui menacent l'Eglise au Portugal, et sur la voie déplorable où elle voit le roi s'engager. Une dépêche en date du 16 avril, qu'il faut prendre sans doute *cum grano salis*, annonce même qu'elle a manifesté son intention de quitter la cour et de prendre le voile dans un couvent si le roi signe des décrets de proscription contre certains ordres religieux.

* * *

Les fêtes qui ont eu lieu récemment à Toulon, en l'honneur de la flotte italienne, ont marqué une détente dans les relations entre la France et l'Italie. C'est à l'occasion du voyage de M. le président Loubet, à Nice, que ces démonstrations ont eu lieu. L'escadre italienne était commandée par le duc de Gênes, oncle de Victor-Emmanuel III. Le président a reçu la visite du prince royal, et la lui a rendue, au milieu du cérémonial usité en pareille circonstance. Il y a eu un grand déjeuner à bord du vaisseau amiral le *Lepanto*, en l'honneur de M. Loubet. Le duc de Gênes a porté le toast suivant au président de la République française :

“ Permettez-moi, M. le président, de vous exprimer ma reconnaissance pour la très cordiale et sympathique bienvenue que la France nous a faite, à moi et à l'escadre que je commande. J'emporterai un heureux et inaltérable souvenir de cette magnifique réception. Je bois à la France et à ses armées de terre et de mer, et je désire aussi vous assurer de ma haute considération pour votre personne.”

Le président Loubet a répondu en ces termes :

“ Monseigneur, je suis profondément ému de l'amitié que vous venez d'exprimer pour la République française et son président et de la sympathie que vous montrez pour son armée et sa marine. Il n'est pas nécessaire de répéter quels sont les sen-